



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	ClearPAC 180
Autres moyens d'identification	Poly chlorure en aluminium
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Traitement d'eau potable.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Lésions oculaires graves/irritation Catégorie 1

Dangers physiques

Corrosif pour les métaux Catégorie 1

Danger

Mentions de danger

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.

H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501 – Éliminer le contenu/recipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Poly chlorure en aluminium	1327-41-9	30-60%	pas Disponible

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Si les symptômes apparaissent, retirer la victime à l'air frais. Donnez la respiration artificielle seulement si la respiration est arrêtée. Si la respiration est difficile, donner l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané/absorption cutanée	Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation se produit ou persiste.
Contact oculaire	Les lentilles de contact ne doivent jamais être portées lorsqu'on travaille avec ce produit. Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 30 minutes. Jugez de force les paupières écartées afin d'assurer l'irrigation complète du tissu d'œil. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, faire pencher la victime en avant pour empêcher respirer dans les vomissures. Faire boire de grandes quantités d'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou convulsive. Consulter immédiatement un médecin.

Renseignements supplémentaires pas Disponible

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Ne pas brûler ou de la combustion. Utilisez des agents appropriés pour un incendie avoisinant.
Agents extincteurs inappropriés	Pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Vapeurs d'acide chlorhydrique.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.
Informations complémentaires	pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Neutraliser avec un matériau alcalin. Des solutions diluées avec de la soude, de la chaux ou de calcaire. Notez que le dioxyde de carbone peut se former par conséquent, assurer region a une bonne ventilation.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité

Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive.

Stockage dans des conditions de sécurité

Les températures de stockage idéal devrait être de 10-35°C dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matières incompatibles. Garder la zone de stockage séparé des zones de travail peuplées. Ne pas stocker dans de récipients en aluminium, le magnésium, le zinc, le cuivre.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
-----------	-----------	---------------	--------

Poly chlorure en aluminum	pas Disponible		
---------------------------	----------------	--	--

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation

La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre

Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage

Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

Protection des mains

Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.

Protection de la peau et du corps

Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.

Protection respiratoire

Le NIOSH a approuvé le respirateur avec masque facial avec des cartouches (gaz acides et brouillards) ou appareil respiratoire isolant.

Dangers thermiques

pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Liquide

Couleur

Clair, jaune au brun clair

Odeur	L'odeur de l'acide chlorhydrique
Seuil olfactif	pas Applicable
<u>Propriétés</u>	
pH	1
Point de fusion/point de congélation	-20°C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	105°C
Point d'éclair	pas Applicable
Taux d'évaporation	pas Disponible
Inflammabilité	Non-Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	pas Disponible
Densité de vapeur (air = 1)	pas Disponible
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Hydrolyse
Coefficient de partage n-octanol/eau	>1
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	90°C
Viscosité	pas Disponible
Propriétés explosives	Aucun
Densité (eau = 1)	1.3-1.4
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	Mélange complexe
Masse moléculaire	pas Disponible

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	pas Disponible
Stabilité chimique	Normalement stable.
Risques de réactions dangereuses	Polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Évitez les températures inférieures à 0°C et supérieures à 35°C.

Matériaux incompatibles Éviter tout contact avec des alcalis forts, acides forts, oxydants, zinc, aluminium et matériaux hydro-réactives.

Produits de décomposition dangereux Peut libérer le soufre, les oxydes d'aluminium, du chlorure d'hydrogène et de chlore lorsqu'on la fait bouillir à sec ou chauffé au-dessus de 200°C.

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Poly chlorure en aluminium	pas Disponible	pas Disponible	pas Disponible

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Poly chlorure en aluminium	Non considéré comme cancérogène par le NTP, le CIRC et l'OSHA.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact direct peut provoquer des irritations et des brûlures corrosives possibles.

Ingestion L'ingestion peut causer des brûlures à la bouche, de la gorge et de l'œsophage.

Inhalation Irritation des voies respiratoires peut résulter de l'exposition brouillard.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Corrosif pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas un sensibilisateur.

Mutagénicité sur les cellules germinales pas Disponible

Toxicité pour la reproduction Pas connu dangers pour la reproduction.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique Peut-être irritant pour le nez, la gorge et des voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées pas Disponible

Danger par aspiration pas Disponible

Produits synergiques pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Poly chlorure en aluminium	pas Disponible	LC ₅₀ (Danio, 96heures): >1000mg/L	EC ₅₀ (Daphnia, 48heures): 98mg/L
Biodégradabilité	pas Disponible		
Bioaccumulation	pas Disponible		
Mobilité	pas Disponible		
Autres effets nocifs	Le contact avec les canalisations en plomb peut conduire à la teneur en plomb a augmenté.		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN3264								
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Poly chlorure en aluminum)								
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8								
Groupe d'emballage	II								
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.								
Transport en vrac	pas Disponible								
Précautions spéciales	pas Disponible								
Information additionnelle	<table><thead><tr><th><u>Groupe d'emballage</u></th><th><u>Indice de quantité limitée</u></th></tr></thead><tbody><tr><td>I</td><td>0</td></tr><tr><td>II</td><td>1 L</td></tr><tr><td>III</td><td>5 L</td></tr></tbody></table>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Indice de quantité limitée</u>	I	0	II	1 L	III	5 L
<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Indice de quantité limitée</u>								
I	0								
II	1 L								
III	5 L								

TMD

Autre Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

La certification NSF.....produit est certifié NSF pour coagulation et de floculation à une dose maximale de 200 mg/L.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation Le 20 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**